



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E186225

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2024

ÉDITÉ LE 13/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/10/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2020B00308

Siret : 889 700 563 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6200502

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 136006101W001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 136006101W001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : MENUISERIE ISOLATION MARTIN

7 PLACE DE LA REPUBLIQUE
36150 VATAN

Téléphone : 02 54 49 01 62

Portable : 06 77 73 54 05

Fax :

Site Internet : www.menuiserie-martin41.fr

E-mail : menuiserie-isolation.martin@orange.fr

Responsabilité légale :

MARTIN FABIEN CO-GÉRANT / MAHIER HELENA CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/03/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	24/03/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/03/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.